



vallemont.ca 

Plan de lutte

Pour prévenir l'intimidation et la violence et créer un climat scolaire sécuritaire, sain, inclusif et bienveillant



À conserver à la maison

Objectif du projet éducatif

en lien avec le plan de lutte:

- Développer chez nos élèves de saines stratégies de gestion du stress afin de s'adapter aux situations

Valeurs

de notre projet éducatif

- Persévérance
- Responsabilisation
- Plaisir

Nos priorités

en lien avec le portrait et l'analyse de la situation dans l'acte Vallémont

Le comité bienveillant recommande de travailler sur:

- La médisance pour être éloignée de ses amis
- La bousculade



Qu'est-ce que la violence?

Définition au sens de la loi sur l'instruction publique (LIP)	Sens (explication)
« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle,	La personne qui commet une agression manifeste un pouvoir dans un rapport de force et exprime ce pouvoir ou le laisse paraître.
exercée intentionnellement contre une personne,	La personne commet une agression à dessein (volontaire), elle a un projet et affiche une volonté. Les manifestations de violence peuvent être dirigées envers soi-même ou autrui (vers les autres).
ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer,	Les manifestations de violence peuvent produire des effets traumatisants chez la victime, les témoins et leur entourage.
en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. »	La violence peut se faire à des degrés divers et peut porter atteinte à l'individu sur les plans physique, social, matériel et psychologique ou le léser dans ses droits et libertés.

Un conflit, ce n'est pas de l'intimidation.

Conflit:

Confrontation entre deux enfants qui ne partagent pas le même point de vue. Les deux enfants cherchent à gagner. Ils discutent vivement sans agression. Il n'y a aucune victime.

Les deux enfants vivront à court terme de la colère, de la déception, de la tristesse, mais il y aura toujours possibilité de trouver un terrain d'entente.

Intimidation:

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non **à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »



Intimidation = Rapport de force

Conflit ≠ Rapport de force

Pour prévenir la cyberintimidation:

ARRÊTE immédiatement de répondre aux messages d'intimidation.

ÉVITE d'envoyer un message d'insultes ou de menaces, car il pourrait se retourner contre toi et t'apporter plus d'ennuis.

BLOQUE les adresses ou les personnes qui t'intimident. Qu'il s'agisse des réseaux sociaux, de ton adresse courriel ou de ton téléphone.

PARLE de la situation avec un adulte en qui tu as confiance (ex. : parent, ami, professeur, etc.).

SAUVEGARDE tous les messages d'intimidation que tu reçois, que ce soit par courriel, texto ou messagerie instantanée.

Insatisfaction

En cas d'insatisfaction des services scolaires un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon cette procédure :

- **Étape 1:** Contacter la personne directement concernée ou son supérieur immédiat
- **Étape 2:** Contacter la personne responsable du traitement des plaintes au Centre de services scolaire de Charlevoix, madame Michèle Moreau (michele.moreau@csscharlevoix.gouv.qc.ca).
- **Étape 3:** Contacter le protecteur régional de l'élève: plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca.

Comment nous rejoindre:

Contactez le **titulaire** de votre enfant par courriel, par téléphone, par l'agenda ou par la plateforme numérique utilisée en classe.

Contactez un membre de l'équipe de **direction**:
Jean-Sébastien Gagnon, directeur
Geneviève Dufour, directrice adjointe
Kathy Beauséjour, directrice adjointe

École Dominique-Savio: 418-760-5006
École Saint-François: 418-760-5002
École Forget: 418-435-2828

En situation d'**acte de violence à caractère sexuel** commis à l'endroit d'un élève qui fréquente un établissement d'enseignement, veuillez contacter le protecteur régional de l'élève:
Téléphone ou texto : **1 833 420-5233**
OU
plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca